

LOGÉ (Barthélémy), Aix 1863, MEMBRE PERPÉTUEL. — Notre Société vient d'enregistrer avec une profonde tristesse le décès du camarade LOGÉ, membre perpétuel de notre Société et président d'honneur du Groupe de Saint-Étienne, survenu en cette ville le 4 octobre.

Ses obsèques ont eu lieu le 7 octobre, au milieu d'une très nombreuse assistance parmi laquelle on remarquait beaucoup de personnalités stéphanoises.

Au cimetière, plusieurs discours ont été prononcés : par M. Pétrus FAURE, ancien maire de Saint-Étienne, au nom de la Société des anciens militaires dont notre camarade LOGÉ était président d'honneur.

Par M. le docteur MONTAGNON, président de la Société de géographie, au nom de cette Société, dont notre Camarade était vice-président d'honneur et fondateur.

Par notre camarade TEISSEDRE (Aix 1868), vieil ami de notre camarade LOGÉ, en son nom personnel.

Par notre camarade RACHET, président du Groupe de Saint-Étienne, au nom de notre Société d'Anciens Élèves et du Groupe de Saint-Étienne. Nous reproduisons ci-dessous les lignes essentielles de ce dernier discours :

« C'est avec une profonde émotion que je viens, au nom du Groupe de Saint-Étienne des ingénieurs des Arts et Métiers, adresser le suprême adieu à celui qui fut et restera toujours dans notre souvenir le bon camarade LOGÉ.

» LOGÉ naquit à Saint-Étienne en 1847 et c'est au pensionnat Saint-Louis qu'il se prépara aux Écoles des Arts et Métiers, où il entra en 1863.

» A sa sortie, il débuta dans l'industrie mécanique aux Ateliers Biérix comme dessinateur, mais n'y demeura que quelques années, au bout desquelles il s'établit à son compte dans le commerce du bois.

» Vers la même époque, il avait épousé la compagne que nous trouverons intimement mêlée à toute son œuvre, et un enfant était venu égayer ce foyer que le bonheur semblait vouloir combler.

» Et puis, en 1894, ce fils sur lequel tant d'espoirs étaient fondés mourut après quelques mois de maladie, et, dès lors, LOGÉ employa son temps, son avoir, l'activité de son esprit et les forces de son cœur, à soulager les infortunes.

» Il y a des êtres qui portent dans la voix et dans le geste, la marque d'une mission, il était de ceux-là ; il rayonnait de lui une telle ambiance de sympathie, de chaleur d'âme, que le réconfort moral qu'il apportait était souvent le plus précieux.

» Nous l'avons vu accomplir cette tâche, inlassable malgré son grand âge, trottant dès la matinée à l'affût des infortunes, associant tous ses amis à son œuvre, sollicitant sans cesse et toujours avec succès.

» Je ne saurais mieux résumer ma pensée qu'en rappelant ces paroles prononcées sur la tombe d'un homme de grand cœur :

« Si chacun de ceux à qui il a rendu un service, venait ici déposer une fleur sur cette tombe, elle disparaîtrait bientôt sous une montagne de fleurs. »

» LOGÉ était vénéré par nous.

» Tout jeune, il avait fondé, avec son ami BERNARD, le Groupe de Saint-Étienne, qui jusque-là dépendait de Lyon.

» Fêtes, réunions, banquets, il organisait et animait tout.

» Le Groupe de Saint-Étienne l'avait nommé d'abord secrétaire, puis président au départ de son ami BERNARD, enfin président d'honneur ; il exerça magistralement ces charges pendant de nombreuses années.

» En 1913, la Société des Arts et Métiers, pour reconnaître son dévouement et consacrer sa belle carrière, lui décernait la médaille de vermeil des services rendus, suprême récompense des Gadzarts.

» Ainsi sa vie fut d'une unité parfaite et gouvernée par un sentiment unique : la bonté.

» Voilà ce que fut l'homme, voilà ce que fut le Gadzarts, nous en sommes fiers, nous voudrions en être dignes.

» A ses proches et à ses nombreux amis, qui contribuèrent à adoucir ses dernières douleurs, nous présentons les condoléances et les sympathies émues de la grande famille des Gadzarts qui le pleure comme un de ses enfants les plus chers.

» Vénéralable président et ami Logé, s'il est vrai comme le dit l'Écriture que : « l'Homme après la Mort repose dans ses œuvres », ton repos sera bien doux, et la paix la plus sereine est assurée à ton âme. »

Communication transmise à la Société par le camarade RACHET (Ang. 1899).

ANDRIEUX (Charles), Châlons 1867, MEMBRE PERPÉTUEL. — Nous rendrons ici, par quelques lignes retraçant à grands traits sa carrière, un dernier hommage à notre regretté camarade ANDRIEUX, que nous avons eu le regret de perdre, à l'âge de soixante-dix-huit ans, le 1^{er} août 1929, à Auvers-sur-Oise.

M. Charles ANDRIEUX, qui appartenait à notre Société depuis 1882, fut de ceux qui lui font honneur par la dignité de leur vie et leurs qualités de travailleur, comme par la pratique de cette vertu d'altruisme que nous portons à un si haut degré dans nos Écoles.

Élève du lycée de Caen jusqu'en 1866, il entra à l'École d'Arts et Métiers d'Aix l'année suivante et y fit de bonnes études. On le vit ensuite, successivement : dessinateur aux Établissements Toulet, à Albert (Somme), pour la construction de machines à vapeur et de matériel de sucrerie. Dans la même spécialité, il devenait monteur à la Compagnie de Fives-Lille; puis, se tournant vers les chemins de fer, il prend les fonctions de chef d'atelier du matériel roulant, et atteint le grade de sous-ingénieur, dans lequel il arriva à l'âge de la retraite, et se vit conférer l'honorariat.

Président de la section des Prévoyants de l'Avenir, vice-président de la Société de secours mutuels des ouvriers et employés du Chemin de fer du Nord, à Hellemmes-Lille, M. ANDRIEUX se vit décerner, pour ses beaux services d'entraide sociale, la médaille d'honneur du Ministère du commerce, et une mention honorable de la mutualité.

Nous perdons en lui un bon et digne Camarade.

ADAM (Désiré), Angers 1874, MEMBRE PERPÉTUEL. — Notre regretté camarade ADAM, ingénieur-conseil (exploitations coloniales, sucreries, distilleries, cultures), est décédé à Marseille après une douloureuse maladie.

Quoique les obsèques officielles aient eu lieu à Paris, le camarade LANDELLE (Ang. 1883), président du Groupe régional des Bouches-du-Rhône, accompagné de plusieurs Camarades, a assisté à la levée du corps, à Marseille, le 25 octobre. Il a adressé, au nom de la Société et des Camarades de la région, des condoléances émues à la veuve et aux enfants du disparu, dont le camarade Henri ADAM (Ang. 1908).

La palme de la Société avait été déposée sur le cercueil par les soins du Groupe régional des Bouches-du-Rhône.

Toute la carrière industrielle du camarade ADAM s'est accomplie à Mayotte et à la Guadeloupe, dans l'industrie sucrière de cannes. Les affaires qu'il a administrées comprenaient la fabrication du sucre, du rhum, et l'exploitation de domaines agricoles importants.